

Sciences Économiques et Sociales
Épreuve orale de contrôle - Enseignement de spécialité (coefficient 9)

Temps de préparation : 30 mn
Temps de passage devant l'examinateur : 20 mn

Sujet zéro n°2 SSP

*** Question principale à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents ci-dessous (10 points) :**

Vous montrerez quels sont les déterminants de la mobilité sociale.

Document 1 : Table de mobilité (destinée) des hommes de 40 à 59 ans en 2003 (en %)

Catégorie socioprofessionnelle du fils	Catégorie socioprofessionnelle du père						
	Agriculteur exploitant	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre et prof. intel. sup.	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur expl.	22	1	0	0	0	1	4
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	6	21	6	8	7	8	9
Cadre et profession intellectuelle sup.	9	22	52	33	22	10	19
Profession Intermédiaire	17	24	26	33	28	23	24
Employé	9	9	6	9	17	12	11
Ouvrier	37	24	9	17	26	46	34
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100

Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans en 2003.

Source : INSEE, *Enquête FQP*, 2003.

Document 2 :

Eric Maurin, dans son livre *La nouvelle question scolaire*, 2007, essaie de mesurer les effets de la « démocratisation scolaire », c'est-à-dire de la création du collège unique en 1975 et de l'ouverture plus grande du lycée et de l'université les années suivantes. Le sous-titre de l'ouvrage (les bénéfices de la démocratisation) indique sans ambiguïté la robustesse de son message central : l'expansion scolaire a bien fait baisser les inégalités sociales.

« La phase d'unification des premiers cycles du secondaire a coïncidé avec une amélioration sur le long terme des destins sociaux (mesurés ici à travers les salaires) des catégories qui en ont bénéficié le plus directement, c'est-à-dire tous ceux qui, sans ce volontarisme, se trouveraient aujourd'hui probablement sur le marché du travail sans qualification secondaire ».

Concrètement, en ouvrant plus largement le collège et le lycée, on a permis à une majorité d'individus issus des milieux populaires de recevoir une formation scolaire qu'ils n'auraient pas eu sans ses réformes. Cette formation scolaire leur a alors permis d'obtenir de meilleurs salaires que ce qu'ils pouvaient espérer sans formation.

Source : Michel Forsé, *Revue de l'OFCE* 63(1), 1997.

*** Questions complémentaires (10 points) :**

- Question complémentaire de savoir-faire :

1	Comparer la mobilité sociale des cadres et professions intellectuelles supérieures et des ouvriers. (document 1)	3 pts
---	--	-------

- Questions complémentaires de connaissances (Sciences sociales et politiques) :

2	Le vote est-il le seul mode d'action politique ?	4 pts
3	Présentez le concept de démocratie délibérative.	3 pts

Vous n'êtes pas autorisé à faire usage de votre calculatrice personnelle.
Ce sujet doit être impérativement rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve. Ne rien inscrire sur cette feuille.